

CONSTRUCTION DU BARRAGE DE MÉJEAN ET AMÉNAGEMENTS DU CHEMIN DU GRAND BOIS

FLASH INFOS CHANTIER N°01: 21 Avril 2023

CONTACTS



Entreprises
Marion Sanguinetti
06 76 09 16 95



Maîtrise d'ouvrage
Fideline Sebileau
04 66 02 55 71



MODIFICATION DE LA DEVIATION DE LA CIRCULATION PROVISOIRE

Suite à la réunion de concertation avec le collectif MAP (Ch. de la Mazetière / Imp. de l'Azerolier / Ch. des Primevères) le 20/04/2023, le plan de déviation de la circulation provisoire retenue et transmis aux riverains le 06/04/2023 a été révisé et modifié comme suit (cf. page suivante) :

- Maintien de la circulation à sens unique du SUD vers le NORD sur le ch. du Grand Bois au droit de l'emprise des travaux du Lot 02 ;
- Fermeture de l'impasse de l'Azerolier et suppression de la déviation à travers le ch. de la Mazetière et le lotissement du Golf ;
- Renforcement de la signalisation « Route barrée » + affichage sur le chemin des Primevères dans le sens NORD vers le SUD ;

La nouvelle circulation validée pour les habitants du ch. des Primevères, ch. de la Mazetière, ch. du Grand Bois (emprise du lot 02), chemin de l'aven de la Belle Rose est définie ci-dessous :

- Pour entrer dans le secteur : Depuis le chemin des Primevères ou le chemin du Grand Bois ;
- Pour sortir du secteur : Depuis le chemin des Primevères.

Le nouveau plan de déviation de la circulation provisoire sera mis en place par l'entreprise RAZEL BEC à partir du mercredi 26/04/2023.

FLASH INFOS CHANTIER : 21 Avril 2023

Nouveau plan de gestion provisoire de la circulation du 26/04/2023 au 31/12/2023

